Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 février 2020 à 17h30

Date de la convocation: 18 février 2020

<u>Présents</u>: Claude ESCAPE, Xavier BOURREC, Jean-Pierre RIU, Laurent MONTAGNE, Arnaud BINOCHE,

Guy CAROL, Sabine SEIGNON, Catherine ISAIA

Absents: Marie SARROTTE

<u>Procurations</u>: Aline BARBIER a donné procuration à Arnaud BINOCHE, Francis GUERLIN a donné procuration à Claude ESCAPE

Secrétaire de séance : Laurent MONTAGNE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du 17 décembre 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

1°- Comptes administratifs 2019 - « Commune » et « Lotissement Camps de Cirers »

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte administratif 2019 de la commune qui peut se résumer comme suit :

• Fonctionnement :

Dépenses : 178 381,02 €Recettes : 243 952,37 €

• Investissement (reste à réaliser inclus) :

Dépenses : 517 813,07 €Recettes : 489 362,66 €

Après avoir répondu aux questions, le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 de la commune.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte administratif 2019 du budget du lotissement Camps de Cirers qui peut se résumer comme suit :

• Fonctionnement :

Dépenses : 0 €Recettes : 0 €

Investissement (reste à réaliser inclus) :

Dépenses : 0 €Recettes : 0 €

Après avoir répondu aux questions, le Maire quitte la salle pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du lotissement Camps de cirers.

2°- Comptes de gestion 2019

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion 2019 de la commune et du lotissement Camps de Cirers dressés par le receveur municipal.

Il précise que toutes les écritures comptables portées sur ces documents sont strictement identiques à celles des comptes administratifs 2019.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2019 de la commune et du lotissement Camps de Cirers et affirme que ceux-ci n'appellent aucune observation.

3°- Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Compte tenu de l'examen précédent du compte administratif 2019 de la commune qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 65 571.35 € et compte tenu du résultat d'investissement et des restes à réaliser, Monsieur le Maire propose d'affecter ce résultat comme suit :

Affectation en réserves : 28 450.41 €
Report en fonctionnement : 37 120.94 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement 2019 telle que proposée.

4°- Demandes de subventions – Travaux sur le réseau d'eau potable

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une casse importante sur le réseau d'eau potable, il a été nécessaire de réaliser des travaux en urgence afin de rétablir l'alimentation des abonnés.

Il présente les factures de cette intervention pour un montant total de 5 065,33 € hors taxes et précise qu'un dossier de demande de subvention avec anticipation a été déposé auprès du service du SATEP au Département. Afin de compléter ce dossier, il serait nécessaire de délibérer sur la demande de subvention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, sans réserve, l'estimation des travaux pour 5 065.33 € hors taxes, sollicite l'aide financière du Département la plus élevée possible et prend acte des conditions d'octroi de la subvention.

5°- Questions diverses

 Un projet d'aménagement de la salle des fêtes par le foyer laïque (proposition de M. FOURNIER) est présenté par le Maire. Ce projet devra être précisé et étudié prochainement.

Après examen de l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Le Maire, Claude ESCAPE	Arnaud BINOCHE	Xavier BOURREC	Guy CAROL	Jean-Pierre RIU	Laurent MONTAGNE
Sabine SEIGNON	Francis GUERLIN	Aline BARBIER	Marie SARROTTE	Catherine ISAIA	